

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
KHALFAOUI FARES
Adresse : CITE 1 ER NOVEMBRE N° 127 CNE
WILAYA BORD BOUERIRIDJ**

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet de : Travaux de réseau canalisation cité Mecht Faydh Elgobar

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/N°77/2022
Bon de commande N° : 2400112 du 24/03/2024
Ordre de Service ODS N° 102/2024 du 09/06/2024

Suite à votre absence injustifiée depuis le 10/06/2024 date de l'ouverture du chantier relatif aux **Travaux de réseau canalisation cité Mecht Faydh Elgobar**, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.



**Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF**
Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
ARDJOUNI Sofiane

